



Syndicat SNUTER FSU 19 - la FSU territoriale

26 Avenue Guynemer – 19100 Brive

Téléphone 06 26 39 07 51 - E-mail : rssfsu@correzehabit.fr

Brive, le 16 janvier 2026

Objet : Communiqué de presse sur la situation à Corrèze Habitat

Avenir du logement social en Corrèze : une alerte démocratique à l'approche des élections municipales

La FSU Territoriale souhaite alerter les agents, les locataires, les élus et l'ensemble des habitantes et habitants de la Corrèze sur des informations préoccupantes qui circulent actuellement.

Il se murmure en effet que Corrèze Habitat, bailleur social public départemental, pourrait être en pourparlers pour un transfert universel de patrimoine au profit d'un bailleur social privé. Ce point a d'ailleurs été abordé lors du dernier conseil d'administration. Les conséquences potentielles d'une telle opération sont majeures et justifient pleinement un débat public immédiat.

Se priver d'un bailleur public : un choix structurant et irréversible

Corrèze Habitat n'est pas un acteur comme un autre. En tant que bailleur public, il assure une mission d'intérêt général essentielle :

- garantir un logement social accessible sur l'ensemble du territoire, y compris dans les communes rurales et peu attractives pour les acteurs privés ;
- maintenir une gestion de proximité au service des locataires et des collectivités ;
- porter une politique du logement dégagée des seules logiques de rentabilité financière.

Un transfert vers un bailleur privé ferait peser des risques importants :

- une perte de maîtrise publique sur le logement social départemental ;
- des choix guidés uniquement par des critères économiques ;
- un affaiblissement du dialogue social, des conditions de travail des agents et, à terme, de la qualité du service rendu ;
- une diminution de la capacité des collectivités à peser sur la politique du logement sur leur territoire et donc un affaiblissement des commerces et services auxquels participent la présence de logements sociaux sur les communes (école, commerces, services...)

Élus et candidats doivent prendre leurs responsabilités

Les communes et leurs élus sont directement concernés, car le logement social est un levier fondamental de l'aménagement du territoire, de la mixité sociale et de l'attractivité locale.

À l'approche des élections municipales, la FSU Territoriale estime indispensable que ce sujet soit porté dans le débat démocratique. C'est pourquoi nous appelons les élus municipaux en exercice, mais également les candidates et candidats aux prochaines élections municipales, à se positionner clairement sur l'avenir de Corrèze Habitat et sur leur attachement – ou non – au maintien d'un bailleur social public départemental.

Les électrices et électeurs sont en droit de savoir quelle politique du logement sera défendue demain dans leur commune.

Le logement social est un bien commun

Le logement social ne peut être réduit à une opération financière ou patrimoniale. Il constitue un outil fondamental de solidarité, de cohésion sociale et de service public.

À l'approche des élections municipales, se taire ou rester flou sur l'avenir du logement social public en Corrèze serait déjà un choix politique. La FSU Territoriale appelle chacun à l'assumer publiquement.

FSU Territoriale – Corrèze

